



## VIDE JARDIN

Organisé par l'Association des Parents d'Élèves de l'école Nicole et Félix Le Garrec –  
Plonéour-Lanvern

Le dimanche 25 octobre 2026  
10h00-18h00



Halles Raphalen - 14 rue René Le Berre, 29720 Plonéour-Lanvern

## Formulaire d'inscription

NOM : ..... Prénom : .....  
Adresse : .....  
Code postal : ..... Ville : .....  
Téléphone (obligatoire) : .....  
Courriel : .....



**SEULS LES PARTICULIERS PEUVENT S'INSCRIRE À CETTE  
MANIFESTATION.**

**VENTE D'ARTICLES DE JARDIN UNIQUEMENT (plants, outillage, mobilier de  
jardin)**

**AUCUNE INSCRIPTION PAR TELEPHONE.** Renseignements possibles

- au 06.88.16.89.32
- par mail : [videjardin.ploneour@gmail.com](mailto:videjardin.ploneour@gmail.com)

N° Pièce d'identité : ☐ Carte d'identité ☐ Passeport. ☐ Permis.

N°.....

délivré(e) le : ..... Par la préfecture du.....

Déclaration sur l'honneur :

- De ne vendre que des ARTICLES DE JARDIN
- De non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article L310-2 du Code de commerce)
- D'avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'évènement et de s'engager à le respecter.

Fait à .....le .....

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

### Je réserve :

Nombre de mètre(s) sans table : ..... X 5.00 € = ..... euros

Nombre de table(s) 2.20 m : ..... X 13.00 € = ..... euros

Nombre de banc(s) : ..... X 1.00 € = ..... euros

Total à régler = ..... Euros

Chèque à l'ordre de « APE Ecole publique »

Formulaire d'inscription à retourner avec le règlement :  
**APE « puces » Ecole Nicole et Félix Le Garrec 21 rue Croas ar  
Bleon 29720 Ploneour Lanvern**

- L'inscription est ouverte **uniquement aux particuliers.**
- La manifestation se déroule uniquement à l'intérieur.
- L'organisation se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation.
- Le nombre d'emplacements étant limité l'affectation des emplacements se fait dans l'ordre d'enregistrement des inscriptions.
- Les bulletins incomplets seront refusés.
- Un emplacement est affecté à **une personne + un accompagnateur**
- Les emplacements sont numérotés. Il ne sera toléré aucune modification concernant leurs attributions sans accord de l'organisateur.
- Si vous avez **des supports de vente**, ils seront à **placer sur les mètres sans table que vous aurez achetés et non dans les allées.**
- Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des biens.
- Les chiens ne sont pas admis dans la salle.
- Chaque exposant s'engage à respecter les consignes de sécurité qui lui seront données par les organisateurs, les autorités ou les services de secours.
- Chaque exposant s'engage à **vendre uniquement des articles de jardin (plants, outillage, mobilier de jardin)**
- Les organisateurs se réservent le droit d'annuler la manifestation en cas de force majeure.
- A la fin de la manifestation, l'exposant emporte avec lui ses invendus et laisse l'emplacement propre.

| Mardi 20 octobre                                                                                                                                                                                                        | Samedi 24 octobre                                                                                                          | Dimanche 25 octobre                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Clôture des inscriptions</b></p> <p>Toute inscription sera définitive et <b><u>non remboursable après le 20 octobre.</u></b></p> <p>(sauf annulation pour cas de force majeure de la part des organisateurs).</p> | <p><b>16h30-18h :</b></p> <p>Possibilité de venir déposer ses affaires<br/>⇒ <b><u>Pas d'installation de stand</u></b></p> | <p><b>8h :</b> Arrivée des exposants / installation</p> <p><b>10h00 – 18h00 :</b> Vente<br/><b>18h00 – 19h30 :</b> Rangement</p> <p><b><u>PARKING</u></b><br/>Les exposants devront se garer sur le parking prévu pour eux, rue Pierre-Marie Riou, en face de l'école ND de Bon Secours.</p> <p><b><u>RESTAURATION</u></b><br/>Un point restauration (buvette – frites, crêpes...) est prévu sur place.</p> |

**Les exposants s'engagent à rester le dimanche 25 octobre jusqu'à 18h.**

 **Attention :** Sur décision municipale, les véhicules ne sont plus autorisés à rentrer dans la Halle, pour des raisons de sécurité.  
Chaque exposant devra donc prendre ses dispositions et prévoir le matériel nécessaire au transport de sa marchandises depuis les zones de stationnement prévues jusqu'à son emplacement (chariots, diables etc.)